



→ Communiqué de presse

Vendredi 23 décembre 2011

Echouage du cargo maltais TK Bremen **Gérard Lahellec : « Consolider l'activité des capitaineries sur le plan nautique »**

Une semaine après l'échouage du cargo maltais TK Bremen sur la plage de Kerminihy dans le Morbihan, Gérard Lahellec, Vice-président du Conseil Régional de Bretagne en charge de la mobilité et des transports, a souhaité souligner le professionnalisme des autorités de police portuaire face à l'accident. Il appelle à une consolidation des activités des capitaineries sur le plan nautique et à une modernisation des dispositifs d'exploitation portuaire.

« Après plusieurs heures de dérive puis l'échouage accidentel du TK BREMEN à Erdeven, il convient tout d'abord de se féliciter de n'avoir aucune *victime humaine à déplorer*.

Il convient également de rappeler le rôle irremplaçable des capitaineries qui sont totalement hors de cause dans cet accident. Une fois de plus, la capitainerie du port de Lorient, a démontré son professionnalisme, son efficacité et son dévouement à ses missions de service public et de sécurité.

Ainsi, dès le mercredi ayant précédé l'avarie, prenant en considération les prévisions météorologiques et la tempête annoncée, la capitainerie du port de Lorient a pris toutes les dispositions d'organisation d'une conférence de placement exceptionnelle afin d'organiser l'accueil des navires dans le port ; cette disposition a notamment permis d'organiser, en lien étroit avec le service du Pilotage et dans des conditions exceptionnelles, l'entrée d'un navire pétrolier qui aurait pu se trouver en difficulté au moment de la tempête. Les missions publiques des capitaineries doivent donc être soutenues et confortées.

Tout prouve aussi que les autorités de police portuaire n'ont agi que dans le sens de leurs responsabilités et des règles fixées par le code des transports et des ports maritimes. Le professionnalisme des Officiers de port et des Officiers de port adjoints des capitaineries, tous anciens navigateurs, doit être reconnu et soutenu.

Il convient donc de consolider l'activité des capitaineries sur le plan nautique par la mise en place des systèmes de régulation du trafic maritime et par des dispositifs modernes d'exploitation des ports. C'est aussi à cet effort que contribue la Région en mettant en place des dispositifs nouveaux d'exploitation portuaire et notamment de gestion des escales.

C'est cette ambition publique qui doit être confortée et renforcée.

C'est dans ce sens qu'il convient d'engager une révision de l'approche du transport maritime, secteur pivot dans les échanges mondiaux soumis à l'exacerbation de la concurrence, véritable cause de l'accident que nous venons de connaître. »

Gérard Lahellec,
Vice-président du Conseil Régional de Bretagne